

8 Votations cantonales

La gauche fait passer le salaire minimum

GENÈVE Le salaire horaire minimum à 23 francs de l'heure a convaincu. Un succès notoire pour la gauche, qui remporte aussi l'initiative «Zéro pertes». La droite s'inquiète pour des branches déjà sinistrées par la crise

LAURE LUGON ZUGRAVU
@LaureLugon

L'obstination aura finalement payé. Pour la gauche et les syndicats, cette fois-ci est la bonne. Après deux refus populaires, en 2011 et en 2014 au niveau cantonal puis fédéral, le salaire minimum s'offre une entrée triomphale à Genève, à 58%. Le plancher horaire sera donc fixé à 23 francs de l'heure, soit 4100 francs par mois. Cela touche 6,3% de la population. La crise sanitaire a sans doute donné un coup de pouce décisif à cette initiative lancée par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), braquant les projecteurs sur les professions précaires. Elle entraîne dans son sillage une deuxième victoire de la gauche, l'initiative «Zéro pertes» étant acceptée sur le fil, à 50,03%.

«Réponse au dumping salarial»

La gauche de la gauche a de quoi exulter: «J'y vois une prise de conscience favorisée par la crise du covid, mais aussi un rebond sur l'initiative de l'UDC pour fermer les frontières, se réjouit Pierre Vanek, d'Ensemble à gauche. Le salaire minimum est en effet la réponse alternative au dumping salarial.» Même discours au Parti socialiste: «La solution pour l'emploi n'est pas d'empêcher la libre circulation mais bien de protéger les travailleurs en évitant la sous-enchère, estime Thomas Wenger. Sans le salaire minimum, c'est à l'aide sociale de compenser les basses rémunérations.» Pour lui, les entreprises incriminées peuvent faire un effort supplémentaire sans être obligées de mettre la clé sous le paillason, en répercutant par exemple une partie du salaire sur les clients.

Le problème, c'est que les branches qui paient mal ne roulent pas sur l'or, rappelle la droite, désappointée, qui craint des faillites supplémentaires ou des licenciements dans des secteurs déjà sinistrés par la crise. «Des petits patrons vont devoir licencier. On



MAURO POGGIA
CONSEILLER D'ÉTAT MCG

«On ne voudrait pas que les résidents fassent les frais de cette initiative»

va maintenant rentrer dans le dur en matière de casse sociale», prévient Vincent Subilia, député PLR et directeur de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). On parle de la restauration, déjà exsangue à cause de la pandémie; du nettoyage, en piètre forme pour les mêmes raisons; du commerce de détail, qui souffre aussi de la concurrence française. Pour les petits commerces notamment, la pilule sera amère. «On va donc renvoyer les Genevois faire leurs courses en France», résume, consterné, le PDC Jacques Blondin.

Ce n'est pas l'unique souci de la droite: «C'est une mise à mal du partenariat social, estime Bertrand Reich, président du PLR. Pour le commerce de détail notamment, dont la CCT est entrée en vigueur en avril dernier et qui prévoit un salaire minimum plus bas. Ça va occasionner une hausse des coûts et un renchérissement des produits.» Il conclut, mi-dépit, mi-ironique: «Espérons que les Genevois seront conséquents et donc prêts à payer davantage pour les produits locaux.» Du côté du Conseil d'Etat, ce qui fait craindre de futurs tracés: dénonciations éventuelles de CCT (50% des salariés sont conventionnés à Genève), dont certaines pourraient saisir l'opportunité de s'aligner vers le bas, difficultés quant aux contrôles, exigence de rencontrer les partenaires sociaux rapidement. Le conseiller d'Etat Mauro Poggia en profite pour embrayer sur une inquiétude

chère à son parti, le MCG: l'appel d'air aux travailleurs frontaliers. «Avec un salaire minimum français à 1500 euros, le risque existe que, pour 4000 francs, les employeurs préfèrent des collaborateurs mieux qualifiés que les personnes non qualifiées actuellement en poste. On ne voudrait pas que les résidents fassent les frais de cette initiative.» Du pain bénit pour son parti, comme on peut le constater par la voix du député Patrick Dimier: «On fait le lit des frontaliers, car ce seront eux les premiers bénéficiaires de cette initiative.» Crainte aussi pour les emplois de solidarité, rémunérés en dessous du seuil voté: «L'Etat va-t-il mettre la différence ou les entreprises sans capacité supplémentaire pour les emplois de solidarité vont-elles licencier?» interroge Mauro Poggia.

«Difficile de faire passer notre discours»

Reste que c'est une sévère défaite pour la droite, qui se réveille sonnée, consciente de ne s'être pas assez battue pour une affaire qu'elle croyait plénière. «Il était difficile de faire passer notre discours sans nous voir accusés de vouloir maintenir les gens dans la pauvreté, admet Delphine Bachmann, présidente du PDC Genève. Plutôt que de combattre les initiatives de la gauche, la droite et le centre doivent être des forces de proposition, dans la lutte contre la sous-enchère, la sous-traitance ou encore le soutien aux petites entreprises.»

Portée par ses succès, la gauche emporte aussi, à un cheveu, l'initiative «Zéro pertes» réclamant le renforcement de la progressivité de l'impôt et la lutte contre la concurrence fiscale intercantonale. Une victoire avant tout symbolique sur laquelle la gauche saura capitaliser à défaut de récolter des effets concrets. Car la ministre des Finances, Nathalie Fontanet, appuyée par le président du Conseil d'Etat, Antonio Rodgers, ont fait savoir que cette initiative ne changerait rien du tout, jouant habilement sur son côté dépassé – elle avait en effet été déposée pour contrer RFFA, adopté depuis: pas d'effet rétroactif, pas de nouvelles réformes fiscales fédérales à l'horizon, donc fin de l'histoire. Celle qui commence avec l'instauration du salaire minimum n'a en revanche pas fini de faire parler. ■

La municipalité de Morges essuie un camouflet

AMÉNAGEMENT La ville devra revoir sa copie, les Morgiens refusent par un peu plus de 300 voix son plan partiel d'affectation du Parc des sports

AÏNA SKJELLAUG
@AinaSkjellaug

Les Morgiens ont été indécis jusqu'au bout. Voulaient-ils ou non revoir le plan partiel d'affectation (PPA) de leur Parc des sports, un vaste terrain s'étendant au bord du lac, pour lui permettre d'accueillir un centre aquatique, un parking souterrain, de nouvelles installations sportives et plus encore? La peur de voir s'ériger de trop grosses constructions a pris le dessus, et la population morgienne a refusé ce projet à 52,8%.

«Un coup d'arrêt à tout le projet»

Ce vote populaire aura un impact important sur la ville à majorité rose-verte qui a passé dix ans sur le projet. Pour le syndic de Morges, Vincent Jaques, c'est une déception. «Ce rejet des Morgiens nous montre que tous les enjeux n'ont pas été compris à leur juste valeur. Le PPA avait bien juste à offrir qu'une piscine couverte. C'est un coup d'arrêt à tout le projet», soupire-t-il.

Cette planification territoriale de grande ampleur méritera selon lui que la prochaine municipalité (les élections ont lieu en mars 2021) prenne le temps d'analyser cet échec et initie des démarches participatives. «Quelles sont les attentes de la population et comment ont-elles évolué? Il faudra y répondre avant de se relancer dans un nouveau PPA.» Vincent

Jaques a-t-il des regrets? Une constatation, plutôt. «Le projet du centre aquatique est un processus régional qui ne bénéficie pas des outils institutionnels nécessaires.»

Bastien Monney, coprésident du Parti socialiste de Morges, déplore que «ce refus ramène Morges dix ans en arrière. Il ne faut pas s'y tromper: pour que des projets puissent voir le jour sur cette parcelle, les autorités vont devoir relancer des travaux pour

«Les autorités vont devoir relancer des travaux pour proposer un nouveau PPA, avec des exigences cantonales en la matière qui seront beaucoup plus contraignantes. Cela aura un coût»

BASTIEN MONNEY, COPRÉSIDENT DU PARTI SOCIALISTE DE MORGES

proposer un nouveau PPA, avec des exigences cantonales en la matière qui seront beaucoup plus contraignantes. Cela aura un coût pour la collectivité, sans compter le blocage – voire l'abandon – des projets en cours.» Le comité référendaire promettait, lui, qu'un nouveau projet mieux ficelé pourrait voir le jour en deux ans. ■

«Démotorisation» genevoise

TRANSPORTS Les citoyens sont prêts à faire moins de place à la voiture au centre-ville. Une loi favorisant les transports publics, les vélos et la marche votée en 2016 va pouvoir prendre son essor

DAVID HAEBERLI
@David_Haeblerli

L'ère de la disparition des moteurs à explosion en ville semble avoir commencé à Genève. L'enjeu est désormais de savoir à quel rythme les restrictions vont se multiplier pour les véhicules à émission de carbone et en parallèle quels moyens seront donnés aux transports publics, aux vélos et aux piétons. Le vote de ce dimanche va encourager la gauche à accélérer le mouvement. La droite va tenter de maintenir un développement équilibré de tous les modes de transport, en soulignant notamment que le désengorgement du centre passe par la traversée du Léman.

54,2%

Le taux de participation à la votation sur la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière (LaLCR).

Ce dimanche 27 septembre, plus de 58% des votants se sont dits prêts à réduire le nombre de places de stationnement au centre afin d'accorder plus d'espace aux bus, aux vélos et aux piétons. Cette modification de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière (LaLCR) va faire disparaître 4000 places de parking en surface dont la moitié sera compensée en sous-sol.

Les Genevois ont donc montré de la constance par rapport à leur vote de 2016. Ils avaient alors dit oui à la loi sur une mobi-

lité cohérente et équilibrée qui dressait précisément l'ordre des priorités: mobilité douce au centre-ville, motorisée en périphérie. Ce vote du 27 septembre est également la suite de l'élan donné aux Verts lors des élections fédérales de 2019 puis, plus largement, à la gauche lors des municipales du printemps dernier.

«On a été très patients», lance Delphine Klopfenstein Brogini, présidente des Verts, en accueillant la victoire dominicale. Référence à 2016, tout comme à l'acceptation par le peuple de l'initiative 144, votée en 2012 déjà, en faveur de pistes cyclables. Dans le ton de la conseillère nationale, la fermeté le dispute à la détermination: «Il s'agit désormais de limiter l'accès des voitures dans les quartiers et en ville. Il faut démotoriser le centre et la périphérie.» Comment procéder? «En développant le réseau ferroviaire, les transports publics et les aménagements cyclables, notamment les sites protégés. Il va aussi falloir s'attaquer à la question de la vitesse, qui est un enjeu déterminant. C'est l'entier du canton qui devrait passer en zone 30 km/h.»

On doute que la précipitation de la Verte plaise à la droite. Ce côté-ci de l'échiquier n'est pourtant pas homogène. Le PLR incarne bien ce paradoxe. Le parti est dans le camp des vainqueurs puisqu'il avait soutenu au Grand Conseil la loi pour laquelle les Genevois ont été appelés aux urnes suite à un référendum du TCS et d'un syndicat d'entrepreneurs. Une partie de ses sympathisants n'a toutefois pas digéré l'irruption des «coviéristes cyclables». Vincent Subilia, député PLR et directeur de la Chambre de commerce, est dans cette position d'équilibriste. S'il salue le résultat du vote, il tient à ce que la politique de la mobilité obéisse à une «perspective globale». «Seul un ensemble de mesures pourra désengorger le centre de Genève, dit-il. La traversée en fait partie. Nous veillerons également à ce que l'application de la loi votée ne se fasse pas au détriment des commerçants. La seconde contrepartie est un soutien au parking Clède-Rive.» ■

MAIS ENCORE

Elections
La ville de Bienne conserve sa majorité rose-verte à l'exécutif avec deux socialistes, une écologiste, une PLR et un UDC. Il y a désormais une majorité de femmes au Conseil municipal. Les francophones, qui représentent 43% de la population, gardent deux élus sur cinq. Par ailleurs, Romi Stebler reprend les rênes de la préfecture de l'arrondissement administratif de Bienne. ATS/LT

LES PRINCIPALES VOTATIONS DU WEEK-END

		Oui ou non, en %	Taux de participation
Genève (canton)	Présidence tournante du Conseil d'Etat	OUI 87,9%	54,2%
Genève (canton)	«Aide à domicile garantie pour tous»	OUI 72,8%	54,2%
Montreux	Rénovation du Centre des congrès	OUI 76,7%	49,2%
Zurich (ville)	Nouveau stade du Hardturm	OUI 59,1%	62%
Bâle (BL)	Développement du réseau autoroutier	OUI 60%	53,4%
Berne (ville)	Réglementation sur le financement des partis	OUI 88,4%	66,9%
Nidwald	Baisse du taux d'impôt sur le bénéfice	OUI 59,5%	59,6%
Schwytz	Classes bilingues	NON 52,4%	57,6%

Source: ATS